



## Resultat suite a un jugement

Par **Loulou3875.**, le **16/08/2019** à **15:25**

Bonjour

je viens de gagner le jugement suite à l'héritage de ma maman ma sœur et moi contre mes frères et ils ont fait appel et nous venons de savoir que la cour d'appel a validé le 1er jugement quel est la suite ? Mes frères peuvent aller en cassation combien de temps faut il attendre pour que le jugement soit validé merci d'avance ( mon avocate est en vacances je suis un peu perdu )

Par **youris**, le **16/08/2019** à **16:47**

bonjour,

en principe, le pourvoi en cassation n'est pas suspensif, cela signifie que l'arrêt de la cour d'appel est exécutoire dès sa signification.

salutations

Par **Loulou3875.**, le **16/08/2019** à **17:41**

On nous a parler d'un délais de 15jours puis de signature des 2 partie et après on m'a parler de 2 mois je ne comprend plus le verdicte a était déclarer le 31/07 que doit t'il ce passer maintenant

Merci en tout cas pour votre réponse

Par **santaklaus**, le **17/08/2019** à **10:41**

Bonjour,

Si l'arrêt de la cour d'appel a été rendu le 31 juillet, le délai pour former un pourvoi en cassation est de 2 mois à **compter de la notification de l'arrêt de la Cour d'appel**. La notification est adressée soit par courrier recommandé avec accusé de réception, soit par

voie d'huissier de justice.

Pas besoin de chercher plus loin.

SK